

25 avr 2014 -11:26

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2014

Renouvellement des mandats des médiateurs pour les télécommunications et pour le service postal

Sur proposition du ministre de l'Economie Johan Vande Lanotte, le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêté royal visant à renouveler les mandats de deux membres du service de médiation pour les télécommunications et d'un membre du service de médiation pour le secteur postal.

Il s'agit des mandats des membres suivants :

- M. Jean-Marc Vekeman, membre francophone du service de médiation pour les télécommunications
- M. Luc Tuerlinckx, membre néerlandophone du service de médiation pour les télécommunications
- Mme Truus Lostrie, membre néerlandophone du service de médiation pour le secteur postal

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)